PRÉFÈTE
DE L'ALLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du 18/01/2024

1 - Dossier

Référence du dossier : PC 003 300 23 M 0006
Date de dépôt : 16/11/2023
Date de saisine de la CDPENAF : 16/01/2024
Date limite pour émettre un avis (1 mois, sinon avis favorable) : 16/02/2024

Demandeur : Corfu Solaire
Adresse du terrain : Les Monteniers
Commune : VAUMAS

☐ PLU/POS ☐ Carte Comm ☒ RNU ☐ SCOT

Service instructeur : Centre Instructeur de Moulins

Description du projet : Construction d'un parc photovoltaïque

2 - Avis de la commission

☒ Favorable

☐ Défavorable :

Le vote de la commission a donné lieu à un avis favorable. Les arguments mis en avant par la commission sont les suivants :

- Le projet prend en compte les enjeux agricoles du site. Le projet s'est adapté au fonctionnement actuel de l'exploitation ;
- Le projet n'implique pas de changement important pour M. PANIER dans la conduite de son exploitation ;
- L'exploitant est un jeune agriculteur récemment installé avec un système de fonctionnement déjà en place ;
- Le montant de compensation proposé est cohérent.

Les membres ont souligné la prise en compte sérieuse des enjeux agricoles dans cette étude et l'adaptation du projet à l'exploitation de M. PANIER.

Fait à Yzeure, le 18 janvier 2024

Le Président

Olivier PETIOT
Directeur Départemental
Adjoint des Territoires